

Public

- Salariés, demandeurs d'emploi, indépendants, souhaitant faire reconnaître leur expérience (professionnelle et personnelle) en lien avec la certification visée

Prérequis

- Avoir exercé une activité professionnelle et/ou personnelle en rapport avec les compétences associées à la certification visée
- À l'ouverture de la session d'examen, le candidat présente au responsable de session et au jury les originaux des documents, en cours de validité, justifiant la détention : - de la catégorie CE du permis de conduire (l'original du permis de conduire et un relevé d'information restreint (RIR) de moins de quinze jours calendaires), - d'une carte de qualification de conducteur (CQC), - du certificat ADR (Agreement Dangerous Road) attestant de la formation de base au transport de marchandises dangereuses

Modalités d'admission

- Aucune en dehors des prérequis

Délai d'accès

- Entrée permanente
- Début de l'accompagnement selon confirmation de la faisabilité par le certificateur et obtention du financement

Durée

- 24 h 30 sur une amplitude de 4 à 12 mois

Modalités et méthodes pédagogiques

- Présentiel

Qualité des accompagnateurs

- Accompagnateurs spécialistes des référentiels de la certification visée et de l'accompagnement VAE

Documents remis

- Sans objet

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation

Nous contacter

www.aftral.com
0809 908 908



VAE TP Conducteur du TRM sur Tous Véhicules (CTRMTV)

Diagnostic de Faisabilité / Accompagnement / Validation

Objectifs généraux

- Valider le Titre Professionnel Conducteur du Transport Routier de Marchandises sur Tous Véhicules :
 - Réaliser, en sécurité, un transport de marchandises avec tous types de véhicules du groupe lourd

Les plus de la prestation



- Conseil à la constitution du dossier de faisabilité
- Accompagnement à la rédaction du Dossier Professionnel (DP)
- Identification des compléments de formation si nécessaire
- Organisation de la présentation à la session de validation
- Possibilité d'un accompagnement post VAE en cas d'échec à la session de validation

Mode d'évaluation des acquis

- Evaluation finale sanctionnée par le passage d'épreuves de validation devant un jury de professionnels
- Évaluation tout au long de l'accompagnement notamment sous forme de questionnements

Validation

- Validation totale : TP Conducteur du TRM sur Tous Véhicules (CTRMTV)
- Validation partielle : le ou les bloc(s) de compétences validés constitutifs de la certification visée
- Niveau : 3
- Equivalences, passerelles, débouchés :
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39795/>
- Code RNCP : 39795
- Certificateur : Ministère du travail du plein emploi et de l'insertion (date de décision : 31/12/2024)
- Code Certif Info : 117566



Agrément

- DREETS

PROGRAMME

N° SEQUENCE		DUREE
0	Accueil et présentation de la démarche VAE	/
- Présentation des différentes étapes - Modalités pratiques		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia ou bureau entretien

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1	Renseigner le dossier de faisabilité et le déposer auprès de l'organisme certificateur	3 h 30
Diagnostic : définition et faisabilité du projet de VAE - Analyse du CV et des expériences du candidat - Choix de la certification - Identification des expériences à retenir pour la constitution du dossier de faisabilité/recevabilité - Aide à la constitution du dossier de faisabilité/recevabilité - Modalités de dépôt auprès du certificateur		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
2	Rédiger le dossier de validation en lien avec la certification visée (à réception de la décision favorable de faisabilité émise par l'organisme certificateur) et le déposer auprès de l'organisme certificateur	14 h 00
Accompagnement à la rédaction du dossier de Validation (des Acquis de l'Expérience) - Appropriation du référentiel d'activité et compétences de la certification visée - Inventaire de l'expérience professionnelle et/ou personnelle du candidat - Sélection des activités à expliciter et explicitation de celles-ci (argumentation, illustration) - Identification des compétences du candidat et rapprochement avec celles requises par la certification visée - Sélection des éléments à valoriser pour faire la preuve des compétences du candidat - Identification des éventuels écarts existants avec la certification visée et des compléments de formation nécessaires le cas échéant - Rédaction du Dossier de validation : Dossier Professionnel (DP) - Appropriation des modalités d'évaluation de la certification visée - Inscription aux épreuves de validation		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia ou bureau entretien

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
3	Valider la certification visée	7 h 00
Passage devant le jury d'évaluation - Mise en situation Professionnelle - Présentation du Dossier Professionnel - Entretien final		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia